



Commission scolaire English-Montréal
English Montreal School Board



Montréal, le 3 février 2020

Par courriel et par courrier
CONFIDENTIEL

M. Jean-François Roberge
Ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
A/S de M. Eric Blackburn
Sous-ministre de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur
1035, rue De La Chevrotière, 16^e étage
Québec (QC) G1R 5A5

OBJET : Démarche de collaboration entre la Commission scolaire English-Montréal (CSEM), la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys (CSMB) et le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (Ministère)

Monsieur le Ministre,

Nous vous écrivons cette lettre conjointe dans le but d'engager avec vous une démarche de collaboration pour trouver des solutions créatrices aux enjeux de capacité d'accueil pour nos commissions scolaires respectives mais aussi pour le Ministère. L'objectif principal recherché est de parvenir à conclure une entente tripartite « gagnant-gagnant » non seulement pour les parties en cause mais aussi pour le réseau de l'éducation.

Le 21 juin 2019, dans le cadre du Plan québécois des infrastructures 2019-2029, le Ministère autorisait à la CSMB le financement pour la construction d'une école primaire d'environ 500 places dans le secteur de ville Mont-Royal. Malgré ses recherches, la CSMB n'a pu trouver un terrain approprié pour réaliser cette construction. De plus, les écoles existantes situées sur le territoire de ville Mont-Royal ont déjà été agrandies. Vers la fin de l'année 2019, la CSMB a approché la CSEM pour entreprendre des discussions pour l'acquisition possible d'une partie de terrain de son école Dunrae Gardens située à ville Mont-Royal.

La partie de terrain dont la CSMB aurait besoin représente environ 42% de la superficie totale du terrain de l'école Dunrae Gardens. Cette partie de terrain est utilisée régulièrement par les élèves pour jouer à divers sports dont le soccer. Ainsi, le transfert de cette partie de terrain serait une grande perte pour les élèves de l'école Dunrae Gardens et pour la communauté de cette école. Au surplus, la règle habituelle appliquée par le Ministère lors d'une telle transaction, soit une indemnité de 30% de la valeur municipale uniformisée, ne constitue pas un avantage réel et concret pour la communauté minoritaire anglophone desservie par la CSEM.

Toutefois, selon les échanges entre la CSMB et les représentants de ville Mont-Royal, ces derniers auraient démontré de l'ouverture quant à l'utilisation du parc Ernest-R. Décary comme complément de cour d'école au bénéfice de la CSEM et CSMB. Ce parc est situé en face de l'école Dunrae Gardens.

Au cours des dernières années, la CSEM connaît une croissance de clientèle et une demande constante pour ces écoles situées dans l'ouest de son territoire. Cette croissance apporte des enjeux d'espace pour la CSEM. Malgré deux demandes consécutives en 2017 et 2018 pour un ajout d'espace à l'école Royal West située dans la ville de Montréal-Ouest, ces demandes ont été refusées par le Ministère. Ces refus s'expliquent en majeure partie par la formule utilisée par le Ministère qui ne tient pas compte de la réalité de la CSEM à titre de commission scolaire anglophone.

La CSEM expérimente aussi des enjeux d'espace pour l'école Edinburgh également située dans la ville de Montréal-Ouest et ce, toujours en raison de cette demande croissante de la clientèle anglophone pour des écoles spécifiques situées dans l'ouest du territoire de la CSEM.

Considérant les enjeux spécifiques décrits précédemment par nos commissions scolaires respectives, nous sollicitons une rencontre avec vous, dans les meilleurs délais, afin d'entreprendre une démarche de collaboration conjointe dans le but de conclure une entente tripartite qui permettrait à la CSMB d'acquérir une partie du terrain de l'école Dunrae Gardens située à ville Mont-Royal et qui permettrait à la CSEM d'effectuer des ajouts d'espace aux écoles Royal West et Edinburgh situées dans la ville de Montréal-Ouest. Une telle entente aurait aussi l'avantage de permettre au Ministère de poser des actions ciblées qui répondraient aux besoins spécifiques de nos commissions scolaires respectives.

En espérant recevoir une réponse favorable de votre part rapidement, veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

L'administratrice de la CSEM,



Honorable Marlene Jennings, C.P.

La présidente de la CSMB,



Diane Lamarche-Venne

c.c. Mme Ann Marie Matheson, directrice générale - CSEM
M. Dominic Bertrand, directeur général - CSMB